



Edito de la lettre bimensuelle du 1er mai 2010

Rubrique : ditos - Date : lundi 3 mai 2010

Alors qu'en France un décret du 15 avril dernier impose les images chocs sur les paquets de cigarettes, l'Australie frappe fort avec l'instauration du paquet générique ou neutre, une première mondiale. DNF salue une belle victoire des associations australiennes engagées dans la lutte anti-tabac et la décision du Gouvernement de Canberra.

Malgré le lobbying forcené des cigarettiers sur toute la planète la France n'est pas épargnée l'Australie fait clairement le choix d'une politique de santé publique volontariste face aux intérêts commerciaux pro-tabac. A l'image d' « Imperial Tobacco Australia », les fabricants de cigarettes poussent des cris d'orfraie et craignent l'effet « contagion », à savoir une mise en Suvre du paquet générique à l'échelle mondiale. Certes, le chemin à parcourir est immense et le paquet neutre n'apporte pas la solution miracle à tous les maux issus du tabac ; il n'en reste pas moins que l'Organisation Mondiale pour la Santé soutient cette mesure et invite les autres pays à suivre l'exemple australien.

Que signifie le paquet générique ? Il s'agit d'un paquet où la publicité est inexistante, où l'environnement visuel, les logos permettant l'identification de la marque de tabac sont interdits. En d'autres termes, l'emballage du paquet ne comprend plus que le nom de la marque et les avertissements sanitaires, avec une couleur unie pour l'ensemble des produits du tabac.

L'Australie, qui annonce dans le même temps une nouvelle hausse des prix de 25% (le prix moyen d'un paquet de cigarettes sera de 11,70 EUR), a fixé au 1er juillet 2012 l'entrée en vigueur de la nouvelle législation. Le Premier ministre Kevin Rudd a déclaré : « Les compagnies de tabac vont sortir de leurs gonds, râler et se plaindre. Malgré tout, nous pensons que cette mesure, associée à d'autres, permet de réduire le tabagisme. Nous poursuivrons donc notre travail ». Et de préciser que « les cigarettes ne sont pas cool, elles tuent. Le gouvernement ne présente donc aucune excuse pour son action ».

A la suite de la décision australienne, nos voisins canadiens de la coalition québécoise pour le contrôle du tabac ont instamment invité leur Gouvernement à suivre l'exemple de Kevin Rudd.

si, en lieu et place du Québec, la France devenait le deuxième pays du monde à adopter les paquets génériques ? Eu égard à la ratification de 2004, par notre pays, de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac, Les Droits des Non Fumeurs appelle le Gouvernement de François Fillon à saisir l'occasion d'une nouvelle avancée contre le tabac !

Dans l'immédiat, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau décret signé par Madame la Ministre de la Santé et des Sports et visant à intégrer les images chocs sur les paquets de cigarettes. Cette mesure attendue sera effective en avril 2011 au plus tard. Consultez-la ici.